

LA LOI ET LA POLITIQUE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LE VIH



COURS EN LIGNE DE L'OIDD

Date: 11 Mai-5 Juin 2015

Lieu: en ligne

Langue: Français

CONTEXTE

Personnalisée et facile à utiliser, la plateforme en ligne de l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) allie les éléments essentiels des méthodologies pédagogiques ayant fait leurs preuves et les technologies de formation en ligne. Grâce aux textes, exercices et forums interactifs proposés, les participants bénéficient d'une formation stimulante et adaptée au rythme de chacun. Nos cours en ligne sont dispensés par des experts et mettent l'accent sur les compétences analytiques plutôt que sur l'apprentissage par cœur.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

À la fin de ce cours, les participants seront capables de mettre la loi et les politiques législatives au service de la lutte contre le VIH et le sida.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours en ligne, les participants seront capables de :

- > décrire un « environnement favorable » à la lutte contre le VIH et le soutien que la loi peut apporter à cet environnement;
- > décrire comment la loi peut être utilisée pour surmonter les obstacles qui entravent l'accès à la prévention, au traitement, à la prise en charge et à l'appui en matière de VIH;
- > décrire en quoi la loi est limitée en termes de réduction de la transmission du VIH et décrire l'importance de la participation active des personnes vivant avec le VIH et des populations clés à la réforme de la loi et des politiques;
- > définir des étapes concrètes pour améliorer le cadre juridique et politique dans un contexte donné.

PUBLIC CIBLE :

- > les fonctionnaires et les législateurs responsables du financement et de la gestion des programmes de lutte contre le VIH et le sida ;
- > le personnel d'organisations non gouvernementales (ONG) responsable de la gestion de programmes de lutte contre le VIH et le sida;
- > le personnel d'ONG travaillant dans le domaine du VIH et du sida ou avec des communautés vulnérables au VIH ;
- > les membres du parlement ; et
- > les membres actifs des communautés de personnes vivant avec le VIH et des populations clés.

LES CANDIDATS DOIVENT :

- > être titulaire d'un diplôme universitaire (ou avoir une expérience pertinente);
- > travailler dans le domaine du VIH et du sida, du genre, de l'accès à la justice ou des droits humains;
- > avoir une connaissance pratique du français suffisante pour participer activement au cours ; et
- > avoir des compétences de base en informatique.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances préalables en droit.

MODULE 1: INTRODUCTION, HISTOIRE ET DÉFINITIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIF:

À la fin de ce module, les participants seront capables de décrire un « environnement favorable » à la lutte contre le VIH et le soutien que la loi peut apporter à cet environnement.

DESCRIPTION:

Ce module montrera en quoi un cadre juridique et politique favorable est nécessaire pour garantir l'accès universel à la prévention, au traitement, à la prise en charge et à l'appui en matière de VIH. Il mettra l'accent sur les engagements internationaux et sur les orientations existants en matière de droit et de politique juridique ainsi que sur les systèmes de contrôle du respect de ces engagements. L'étude de cas examinera comment le système juridique international a été utilisé pour améliorer l'accès aux traitements du VIH ainsi que les facteurs de réussite de ces actions juridiques.

MODULE 2: COMMENT LA LOI PEUT-ELLE CONTRIBUER À LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DU VIH ET À LA RÉDUCTION DE L'IMPACT DU VIH ET DU SIDA ?

OBJECTIF:

À la fin de ce module, les participants seront capables de décrire comment la loi peut être utilisée pour surmonter les obstacles qui entravent l'accès à la prévention, au traitement, à la prise en charge et à l'appui en matière de VIH

DESCRIPTION:

Ce module présentera les obstacles les plus courants qui entravent un accès élargi et montrera comment la loi peut contribuer à les surmonter. Le module montrera également comment la loi peut diminuer l'impact social sur les personnes vivant ou affectées par le VIH/sida et comment la vulnérabilité des populations dites « clés » à l'infection à VIH peut être réduite. Ce module examine comment le genre détermine la vulnérabilité et le rôle que la loi pourrait jouer dans la réduction de l'impact du VIH et du SIDA selon le genre.

MODULE 3: LIMITES DE L'UTILISATION DU DROIT : DROIT PÉNAL ET DROIT DE LA SANTÉ

OBJECTIF:

À la fin de ce module, les participants seront capables de décrire:

1. en quoi la loi est limitée en termes de réduction de la transmission du VIH, et, and
2. l'importance de la participation active des personnes vivant avec le VIH et des populations clés à la réforme de la loi et des politiques.

DESCRIPTION:

Ce module examinera comment le droit pénal a été appliqué à la transmission du VIH et pourquoi une analyse différenciée par sexe doit être effectuée afin d'éviter des résultats négatifs. Ce module abordera l'impact du droit pénal et des pratiques de la police sur les populations clés. Il présentera également comment les lois de santé publique peuvent être appliquées au VIH et au sida.

MODULE 4: SERVICES JURIDIQUES, AUTONOMISATION PAR LE DROIT ET RÉFORME DES LOIS

OBJECTIF:

À la fin de ce module, les participants seront capables de définir des étapes concrètes pour améliorer le cadre juridique et politique dans un contexte donné.

DESCRIPTION:

Le module présentera des activités pour réduire la stigmatisation et la discrimination et pour élargir l'accès à la justice dans un contexte national de lutte contre le VIH. Il examinera des exemples d'initiatives menées dans différents pays et comment les services juridiques liés au VIH peuvent contribuer à la réalisation d'une réforme des lois et des politiques fondée sur des faits. Il présentera également des sources éventuelles d'assistance financière et technique ainsi que les occasions actuelles de plaider en faveur du renforcement du cadre juridique pour une riposte efficace au VIH et au sida.

MÉTHODOLOGIE DE LA FORMATION

Le cours en ligne inclura:

- des discussions en ligne hebdomadaires au travers de forums de discussion en différé;
- l'échange de courriels sécurisés via le portail du cours;
- l'échange de documents et l'utilisation de la bibliothèque en ligne;
- la diffusion du profil des participants pour une meilleure mise en réseau;
- une modération des échanges en ligne.
- Le cours inclura également des questionnaires obligatoires à la fin de chaque module pour contrôler et revoir les points importants. Il pourra s'agir de répondre à des questions à choix multiples, de sélectionner des diagrammes et des organigrammes ou simplement de saisir un mot ou un chiffre en réponse à une question.

Les participants ayant achevé le cours en ligne de manière satisfaisante recevront de la part de l'OIDD un **Certificat de participation**.

À PROPOS DE L'OIDD

Seule organisation intergouvernementale qui a pour mandat exclusif la promotion de l'état de droit, l'OIDD oeuvre pour mettre les institutions juridiques et judiciaires au service des citoyens. Nous contribuons ainsi à créer une société stable et inclusive, d'égalité des chances, où chacun peut prospérer à l'abri du besoin et de la peur.

Nous apportons une assistance juridique et un développement des capacités aux niveaux national et local, souvent dans les régions les plus pauvres et dangereuses du monde. Nous travaillons en partenariat avec les acteurs locaux et les différents systèmes de justice pour autonomiser et responsabiliser les personnes, en écartant toute démarche prescriptive ou directive.

L'OIDD a une grande expérience des pays sortant d'un conflit ou aspirant à la démocratie. Elle travaille de plus en plus dans les économies émergentes et les pays à revenu intermédiaire afin de renforcer leurs capacités juridiques, au service du développement durable et des débouchés économiques.

FRAIS D'INSCRIPTION AU COURS

Le prix total du cours s'élève à **350 euros**. Les candidatures doivent être remplies en ligne à l'adresse: ElearningHIVFrench-group@idlo.int

Les frais d'inscription doivent être versés sur le compte bancaire de l'OIDD le **24 avril 2015 au plus tard**.

Détails du compte de l'OIDD pour transferts en Euro:

Bénéficiaire: IDLO - REGULAR

Banque: Banca Popolare di Sondrio

Adresse: Piazza Garibaldi, 16

23100 Sondrio, Italie

Numéro de compte : 550420

SWIFT/BIC: POSOIT22

IBAN: IT 44 I 05696 11000 EDCEU 0550420

Monnaie: EUR

Veillez indiquer dans les détails du virement bancaire **votre nom** et la référence du cours suivante: **EL35-15F "La loi et la politique au service de la lutte contre le VIH."**

Plus d'informations à l'adresse

ElearningHIVFrench-group@idlo.int

Vous pouvez également contacter :

Mme Namizata Meite,

Program Coordinator,

Programs - Africa

(nmeite@idlo.int)

RESEAUX MONDIAUX

Les cours en ligne de l'OIDD offrent aux participants une excellente occasion de devenir membres des réseaux mondiaux de l'OIDD. L'OIDD a des réseaux actifs à la fois sur une plateforme interne et sur les médias sociaux.

PARTIES MEMBRES

Afghanistan	États-Unis	Paraguay
Australie	France	Pays-Bas
Autriche	Italie	Pérou
Bulgarie	Jordanie	Philippines
Burkina Faso	Kenya	Roumanie
Chine	Koweït	Sénégal
Équateur	Mozambique	Soudan
Égypte	Norvège	Tunisia
El Salvador	OFID	Turquie

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

- Abdel-Latif Aj-Hamad: Président directeur-général, Fonds arabe pour le développement économique et social
- Abdou Diouf: ancien président de la République du Sénégal
- William H. Gates Sr.: co-président, Fondation Bill et Melinda Gates
- Thomas Pickering: ancien ambassadeur des États Unis et sous-secrétaire d'État
- Mary Robinson: ancienne haute-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
- Albie Sachs: ancien juge à la Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud

ORGANISATION INTERNATIONALE DE DROIT DU DÉVELOPPEMENT (OIDD)

Viale Vaticano 106 - 00165 Rome, Italie

Tel. +39 06 40403200 - idlo@idlo.int - www.idlo.int

